

# ERCUIS, mon village

# **BULLETIN MUNICIPAL**



Bulletin d'informations Municipal édité par la Mairie d'ERCUIS

Place Charles de Gaulle - 60530 ERCUIS

03 44 26 71 69 - Contact@mairie-ercuis.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie NIGAY

# SOMMAIRE

⇒ L'Édito du Maire	Page 3
⇒ L'Édito de l'Adjointe au Maire	Page 4
⇒ L'Equipe communale	Page 5
⇒ COVID 19	Page 6
⇒ Scolaire - Périscolaire	Page 7
⇒ Finances	page 8
⇒ Festivités	Page 12
⇒ Nos réalisations	Page 15
⇒ Projets initiés	Page 19
⇒ Projets à court terme	Page 23
⇒ Bien vivre ensemble	Page 26
⇒ Le coin des « Assos »	Page 30
⇒ Zoom sur	Page 35
⇒ Bon à savoir	Page 36
⇒ Tribune d'expression libre	Page 41
⇒ Le Carnet	Page 44
⇒ A proximité	Page 45
⇒ Les numéros utiles	Page 48

Merci à nos rédacteurs,

Jessica BEYSSAC, Aude LACOUR, Catherine REGNIER-GUERRERO, Julie SPIRA, Christiane VAN BOXSTAEL, Stéphanie VIDARD, Groupe « Pour Ercuis Tout Simplement », Claude BOULARAND, Bruno FORGET, Jean-Marie NIGAY. Et Monsieur FIRMINSKI de l'Orfèvrerie

# L'EDITO DU MAIRE



Ercuisiennes, Ercuisiens, Chers administrés, Bonjour,

Nous voici de retour dans nos pages communales, a l'approche des congés de l'été, une grosse bouffée d'air frais nous envahit, un appel d'air d'espérance et de liberté se présente à nos poumons assoiffés et quelque peu racornis par ce long confinement. Plus de couvre-feu, le lasso se desserre et pour enfin disparaître!

Heureux de vous retrouver pour vous présenter, à nouveau, nos réalisations. Car, malgré les restrictions, nous sommes toujours sur le pont, le navire poursuit sa route, insubmersible.

Vous allez trouver des nouvelles de nos festivités que nous avons à cœur de relancer : le 14 juillet pique-nique républicain, concert de rock en soirée et feux d'artifices en final, expo photos, de nouveau, décalée mais toujours présente plus solide que jamais.

Nos travaux en cours, groupe scolaire, réfection de la voirie du haut de la ruelle de Creil, l'allée des Violettes et rue du calvaire, etc....

Mais aussi quelques mots désagréables, stationnements, entretien des trottoirs, etc....

Voilà rapidement « badigeonné » le résumé de ce bulletin « ÉTÉ 21 ».

C'est d'autant plus avec plaisir que je vous présente cet ouvrage car il a été élaboré avec le plus grand nombre de nos conseillers municipaux qui ont mis un point d'honneur à sa réalisation pour un résultat à la hauteur de nos espérances.

Je vous souhaite une très bonne lecture et aussi, de profiter un '**'MAX''** de vos vacances, en famille ou seul, si la proximité vous a pesé. Bonnes vacances donc : profitez bien de ce temps de remise en forme !

Très cordialement.

Jean-Marie NIGAY

# L'EDITO DE L'ADJOINTE AU MAIRE

# Déléguée aux finances publiques, aux associations

# et au Conseil des Jeunes



Cher(e)s administré(e)s,

Voici plus d'un an que nous subissons tous les effets de la pandémie. Nous savons aujourd'hui que la bataille ne sera gagnée que grâce à la diffusion massive des vaccins et au respect des gestes barrières. Alors pour le bien-être de tous, Ercuisiens et Ercuisiennes, vaccinez-vous dès que possible.

Cependant, il nous faut penser à l'après Covid.

Dans ces conditions, nous avons voté le budget et veillé à maintenir nos investissements prévus, tout en gardant le même niveau de fiscalité communale.

La loi de finances rectificatives pour 2020, adoptée par le parlement le 23 juillet 2020, prévoit notamment une clause de sauvegarde des recettes fiscales.

La gestion rigoureuse de notre budget permet à notre village de continuer à investir.

Nous avons prévu de réaliser plus d'un million d'Euros de dépenses réelles d'investissement, dont principalement:

- > 700 000 €: Extension du groupe scolaire,
- 70 000 € : Réfection de la toiture et la maçonnerie du pigeonnier,
   7 000 € : Système des cloches de l'église,
- > 9 790 €: Construction ossuaire,
- > 50.580 € pour 50 reprises de concessions cimetière,
- > 15 000 €: Remplacement de chaudières,

Concernant les dépenses de fonctionnement, nous avons budgété un montant équivalent à celui de 2020, à savoir 1 402 186 € dont principalement

- 511 000 € pour les charges à caractère général (70 k€ pour eau et énergie, 167 k€ périscolaire)
- 391 500 € de frais de personnel

Nous avons maintenu le montant des subventions aux associations, en leur versant après le vote du budget 50 % du niveau de 2020. En septembre, nous étudierons la possibilité de verser le solde si les activités ont réellement démarré.

Concernant les festivités, nous allons organiser le 14 juillet notre traditionnel pique-nique républicain (sauf contraintes sanitaires) suivi d'un feu d'artifice.

Nous espérons vous retrouver tous en bonne santé et vous attendons pour célébrer notre fête

Dans ces circonstances si particulières, il convient plus que jamais de mettre l'humain au cœur de nos préoccupations et comme par le passé, vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés.

Bien à vous,

Catherine REGNIER-GUERRERO

# L'EQUIPE COMMUNALE

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h pour vous accueillir physiquement comme par téléphone.

Les rendez-vous avec Monsieur le Maire sont ouverts le samedi matin de 9h30 à 12h.



# Le Conseil Municipal

Jean-Marie	NIGAY	Retraité	Maire	Majorité
Christiane	VAN BOXSTAEL	Agricultrice	Adjointe	Majorité
James	MARECHALLE	Retraité	Adjoint	Majorité
Catherine	REGNIER	Retraité	Adjointe	Majorité
Bruno	FORGET	Contrôleur financier	Adjoint	Majorité
Charlotte	MEYFROODT	Infirmière libérale	Conseillère Municipale	Majorité
Claude	BOULARAND	Retraité	Conseiller Municipal	Majorité
Angelique	ROUSSEAU	Mère au foyer	Conseillère Municipale	Majorité
Hervé	THOMA	Agriculteur	Conseiller Municipal	Majorité
Stephanie	VIDARD	Gérante agence immobilière	Conseillère Municipale	Majorité
Regis	ROSELLE	Retraité	Conseiller Municipal	Majorité
Julie	SPIRA	Manager ressources humaines	Conseillère Municipale	Majorité
Christophe	VILZI	Responsable extrusion	Conseiller Municipal	Majorité
Aude	LACOUR	Responsable de dossiers	Conseillère Municipale	Majorité
Herve	BRIAND	Responsable d'entreprise	Conseiller Municipal	Majorité
Eric	NABONNE	Formateur	Conseiller Municipal	Opposition
Anne	FUSZ	Artisan d'art	Conseillère Municipale	Opposition
Daniel	URCOURT	Retraité	Conseiller Municipal	Opposition
Genevieve	ALLAIN	Comptable	Conseillère Municipale	Opposition



# Délégations des Adjoint(e)s

Christiane	VAN BOXSTAEL	Conseil d'école, espaces verts & environnement
James	MARECHALLE	Jardins familiaux, travaux & voirie
Catherine	REGNIER	Finances, associations, jeunesse et sports
Bruno	FORGET	Information & communication, fêtes, cérémonies et animations



# L'équipe communale

Jessica	BEYSSAC	Responsable des services
Cécilia	BEGUIER	Service administratif
Annick	MOURIGEAU	Service administratif
David	DUFRENNE	Services techniques
Nicolas	GUILBERT	Services techniques
Jarod	ROBINET	Services techniques
Maria	CASTRO	Services entretien des bâtiments
Anaïde	SILVA DA COSTA	Services entretien des bâtiments
Axelle	DE CASTRO	Services ATSEM (Apprentie)
Mélissa	ROBINET	Services ATSEM
Mireille	ROUSSEL	Services ATSEM

# COVID 19

# **Vaccination:**

A compter du 15 juin 2021, la vaccination est ouverte pour les 12-18 ans (avec l'accord des parents).



Le taux d'incidence général continue de baisser cette semaine et se situe désormais à 80 cas pour 100 000 habitants. Le taux de positivité baisse également de 3.8% à 2.7%. Chez les plus de 65 ans, le taux d'incidence baisse à 40 cas pour 100 000 habitants et le taux de positivité chute de 3.4% à 1.8%

Au 02 juin 2021, l'Oise a réalisé 428 666 injections, dont 127 412 deuxièmes injections.

Vous pouvez vous inscrire par internet à l'adresse : <a href="https://santé.fr//carte-vaccination-covid">https://santé.fr//carte-vaccination-covid</a>, en s'inscrivant sur doctolib, keldoc ou maiia et par téléphone au 03 92 04 34 71 ou au 0 800 009 100 (de 6h00 à 22h00).

# SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

es inscriptions scolaires au titre de l'année 2021/2022 ont eu lieu. Au 9 juin 2021, 27 enfants supplémentaires sont inscrits dont 25 en petite section.

# **Animation KAPLA:**

Le 8 juin 2021, le groupe scolaire, réuni par classe, a organisé **une activité KAPLA** sur toute la journée. Ils ont réalisé par petit groupe aidé par un animateur des formes.





# Animation sur le petit déjeuner :

Explication sur les familles d'aliments spécifiquement sur les produits laitiers et conseils sur ce qu'il faut consommer à chaque repas, et dégustation lors d'un petit déjeuner à l'école avec les produits laitiers donnés par Picardie Lait et des produits apportés par les enfants.

# Nicodine:

Explication sur les abeilles et leur mode de fonctionnement dans la ruche avec une dégustation de miel.

# Séjours de vacances organisés par ILEP d'ERCUIS.

Les tarifs sont définis en fonction de vos revenus. Pour vous inscrire, il faut se rapprocher de l'accueil de loisirs ou par mail acm.ercuis@ilep-picardie.com.

# De la grande section au CM2 : Séjour à Camaret-sur-Mer Du lundi 12 au 18 juillet 2021

Coût du séjour par enfant : environ 300 € les 7 jours en fonctions de vos revenus.

<u>Au programme</u>: paddle, plongée, visites de la tour Vauban et du mémorial de la Bataille de l'Atlantique, pêche à pied et pleins d'autres activités ....





# ❤ De la 6<sup>ième</sup> à la 3<sup>ième</sup> :

Séjour Le Haut du Tôt (Vosges) Du lundi 26 juillet au dimanche 1 août 2021

Coût du séjour par enfant : environ 300 € les 7 jours en fonctions de vos revenus.

<u>Au programme</u>: 1 séance Kayak, escalade, tir à l'arc, visites de la Saboterie des Lacs et de l'usine de Pop Corn et pleins d'autres activités....

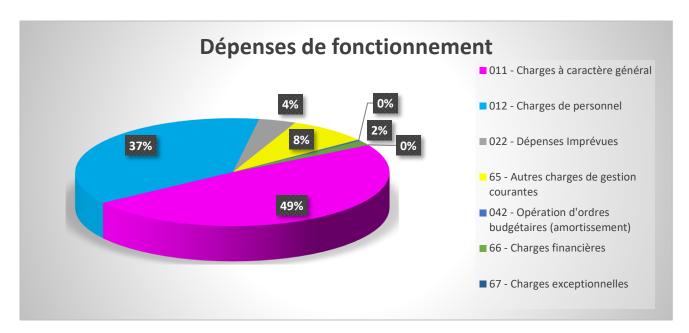
# **FINANCES**

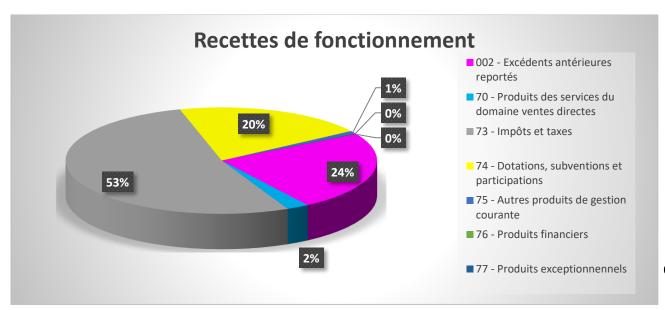
# Le budget primitif:

Le 8 avril, la ville a voté en conseil municipal, le budget 2021. Malgré la crise sanitaire et les contraintes budgétaires, la municipalité, fidèle à ses engagements auprès des habitants, accroit ses investissements dans des projets d'envergure, sans augmenter la fiscalité locale.

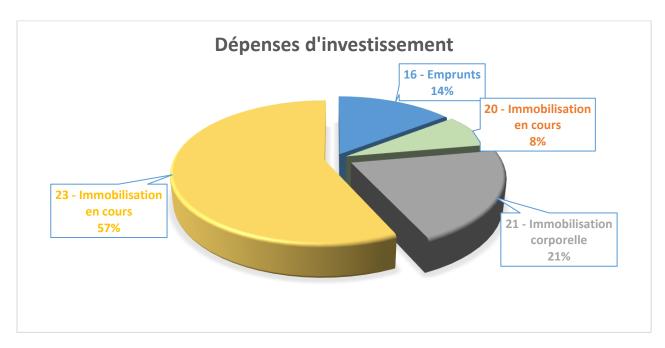
# Le budget en chiffres

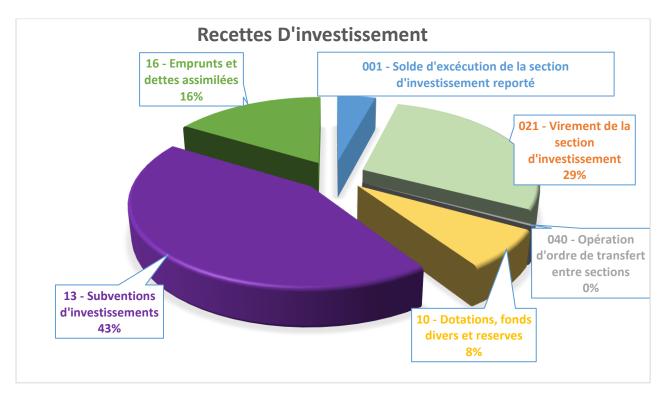
Dépenses de fonctionnement : 1 402 186 € Recettes de fonctionnement : 1 402 186 €





Dépenses d'investissement : 1 232 246 € Recettes d'investissement : 1 232 246 €





# Les projets d'investissements 2021 :

# Remplacement des candélabres,

Le remplacement de la 3<sup>ième</sup> tranche des candélabres qui ne sont pas encore en leds commencera en septembre / octobre 2021. Les rues concernées sont rue du Préau, rue Pillon

de Thury. Il est prévu, dans ce programme, d'enterrer le câble souterrain situé au clos des marronniers.

## Acquisition d'un abribus,

Dans la mesure où le Conseil Départemental ne peut pas nous doter d'un abribus, il est prévu que la commune en fasse l'acquisition. Celui-ci sera installé face au stade municipal.

### Achat de matériels électoraux,

Cette année comme l'année prochaine, nous devons organiser un double scrutin, c'est la raison pour laquelle la commune devra se doter d'isoloirs supplémentaires.

# Agrandissement de l'école et acquisition du mobilier,

Le projet d'agrandissement de l'école est prêt, nous attendons la validation des subventions demandées. L'achat de mobilier pour les deux classes est également prévu dans le budget.

# Provincia et la création d'un préau au Centre de Loisirs,

L'installation d'un nouveau portail permettrait une nouvelle organisation au niveau de l'accueil des enfants accompagnés de leurs parents mais c'est surtout afin de pouvoir accéder à l'arrière du centre de loisirs pour les équipements tels que la tondeuse.

# Réfection du patrimoine « le pigeonnier »,

La réfection du bâtiment « le pigeonnier » est terminée, nous pouvons voir le résultat final.

### Renouvellement du serveur informatique et acquisition du matériel informatique,

Avec la crise sanitaire, la commune s'est aperçue qu'elle ne disposait pas du matériel nécessaire pour organiser des conseils municipaux en visioconférence et pouvant être diffusé sur Internet.

- Achat de matériel technique, (citerne, aspirateurs ...).
- Remplacement de chaudières arrivant en fin de vie par une chaudière non polluante,
- <u>Remise en état de l'installation campanaire et le remplacement de la centrale de commandes des cloches,</u>

En effet, depuis plusieurs années, le système de tintement des cloches était défaillant. Le système de commandes des cloches ne fonctionnait plus depuis le troisième trimestre de 2020. Après le vote du budget, la prestation a été commandée. À ce jour, le système des cloches est complètement opérationnel.

# Reprise de concessions dans l'ancien cimetière et création de l'allée centrale du nouveau cimetière,

Une nouvelle tranche de reprise de concessions est prévue.

### Réfection de trottoirs,

La commune souhaite se consacrer chaque année à la réfection et l'entretien de ces trottoirs et sa chaussée. Cette année, il est prévu de refaire une partie du trottoir de la rue des Bégonias, avenue des Roses, angle Calvaire/ préau et rue du Puits du Val.

# <u>Etude pour les futurs travaux de la rue le Haut de la ruelle de Creil et le carrefour rues de Beaumont, Puits du Val, allée des Violettes,</u>

Une étude est en cours pour pouvoir faire les demandes de subventions prochainement sur la réfection de la voirie et la chaussée du périmètre précité.

# Subventions versées aux associations



Cette année, la commission des associations en accord avec la commission des finances ont proposé au Conseil Municipal de verser les subventions d'une manière différente des années précédentes.

C'est-à-dire qu'une partie des subventions a été versée afin de couvrir les frais fixes des associations et lors d'une nouvelle réunion, la commission des associations attribuera un autre versement aux associations dont l'activité a repris.

Le Conseil Municipal a validé la proposition des commissions et la répartition a été arrêtée comme suit :

Association Entente Sportive du Thelle	900 €
Association Foncière d'ERCUIS	4 275 €
Section Anciens Combattants	200€
Association Club de l'Amitié	500€
Association Atelier du Jardin	1 000 €
Association La récré	250 €
Association Franco-Portugaise	500€
Association La triplette	575€

# La fiscalité

Il est rappelé que le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter la fiscalité sur la commune depuis de nombreuses années. Les taux restent les mêmes qu'en 2020. Toutefois, certains administrés ont pu constater une augmentation de leurs impositions. La **T**axe d'**E**nlèvement des **O**rdures **M**énagères peut être responsable de cette hausse. En cas d'interrogations, la municipalité vous invite à vous rapprocher du centre des impôts de Méru.

# **FESTIVITÉS**

# Cérémonie du 08 mai 2021



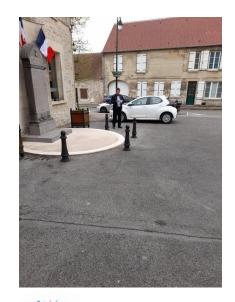
Le **8 mai** 1945 **est** la date officielle de la victoire des alliés (Grande-Bretagne, Etats-Unis, URSS, France notamment) sur l'Allemagne nazie d'Adolf Hitler. Elle marque la fin des combats en Europe mais pas la fin de la guerre.

La crise sanitaire et les restrictions gouvernementales nous ont obligés à fêter la cérémonie du 08 mai en comité restreint.

Un dépôt de gerbe a eu lieu à l'occasion du 76e anniversaire de la fête de la Victoire.

Etaient présents Mesdames Christiane VAN BOXSTAEL, Géneviève ALLAIN et Messieurs NIGAY, FORGET, URCOURT, NABONNE et le porte-drapeau Monsieur LARUELLE











# Fête de Pâques – 4 avril 2021

Encore une fois, la crise sanitaire oblige, la traditionnelle course aux œufs organisée en extérieure à être remplacée par une distribution des œufs à l'école.

Nos écoliers ont donc eu la chance de pouvoir déguster leurs chocolats sans fournir le moindre effort pour le plus grand bonheur de Capucine et de ses camarades.





Après plus d'un an sans pouvoir organiser de festivités, nous sommes heureux de pouvoir initier des manifestations dans notre village : Enfin...

# Fête Nationale - Pique-Nique républicain - 14 juillet 2021



Enfin le retour des festivités dans notre village après des mois d'absence, nous vous informons qu'un pique-nique républicain aura lieu le 14 juillet prochain à partir de 12h00 sous sa forme traditionnelle.

# À disposition:

- Possibilité de manger sur place le midi (barbecue à disposition et vente de boissons),
- Stand de jeux gonflables,
- Stand de barbe à papa,
- DJ avec la piste de danse,
- Concert de rock en soirée,
- Feu d'artifice,



Et pleins d'autres choses encore!!

Nous sommes ravis de vous revoir et nous vous attendons impatiemment!

# **Exposition Photos « Ercuis Confinement 19 »**

« Décidément, c'est bien compliqué la réalisation de cette exposition! »

Telle fût la réaction de Dominique CHERPRENET lorsque je lui ai annoncé un nouveau report de l'exposition photographique

« Ercuis Confinement 19 ».

DDONK

En effet, nous avions planifié l'exposition les 28, 29,30 mai et 4, 5, 6 juin 2021 mais la Préfecture n'a pas donné son accord en raison de la crise sanitaire et des règles en vigueur.

Une nouvelle date a été planifiée :

> 17, 18, 19 et 24, 25, 26 septembre prochain avec un vernissage le 18 septembre à 14h30



Souhaitons que celle-ci sera la bonne!

Dominique et la Municipalité sont impatients de vous accueillir lors de cette exposition qui a demandé un réel investissement en termes de préparation, de coordination et de coût.

# Halloween pour les enfants le 31 octobre 2021

- ✓ Maquillage : Intervention d'un prestataire qui transformera les « bouilles » de nos enfants,
- ✓ Défilé dans les rues de notre village :
  - « Des bonbons ou un sort ! »,
- ✓ Goûter à l'issue du défilé,



# Soirée Halloween le 31 octobre 2021



- Diner sucré/Salé
- D.I

# Cérémonie du 11 novembre et « verre de l'amitié »

Chaque 11 novembre, la France célèbre l'Armistice de la grande guerre de 1914-1918 et rend hommage à tous les morts pour la France. ERCUIS, comme à son habitude s'associera à notre devoir de mémoire.



# Ateliers de la Maison de Noël les mercredis et samedis de décembre 2021



# NOS RÉALISATIONS

# La création du préau au Centre de Loisirs

Un préau permettra d'accueillir les enfants par mauvais temps avant d'entrer au centre et ainsi que les parents.

Il a entièrement été conçu et créé par le Service Technique. La commune a acheté toutes les matières premières. Le résultat en image...

### Pendant



# **Pendant**



# <u>Après</u>



# Le parterre fleuri de la rue du Préau

Dans le cadre d'une politique environnementale et par souci d'économies, la commune plante des vivaces dans les parterres. Face au stade, nous avons voulu créer un parterre fleuri composé de deux palmiers et d'autres plantes vivaces qui devront pousser pour le plus grand bonheur de nos yeux.



# Le parterre fleuri de la sente du moulin

En 2019, nous avons créé un parking à la sente du moulin et cette année, nous avons aménagé un parterre fleuri avec des vivaces gracieusement offertes par Gilles FEUTRY. Nous tenons à lui présenter, de nouveau, nos remerciements.





# La centrale de commandes des cloches

La centrale de commandes des cloches ainsi que les moteurs de 3 cloches ne fonctionnaient plus depuis plusieurs mois. Tout a été réparé. Le Conseil Départemental nous a subventionnés à hauteur de 3 280 € sur une dépense totale de 7 195.80 €. Nous les remercions de l'intérêt qu'il porte à notre commune.

# **Prairies fleuries**

À l'entrée du village, nous avons créé des espaces de prairies fleuries avec des bordures tressées.

Devant le stade



A l'entrée du village



# Réparation d'une porte de la salle Polyvalente et d'une salle de classe

Les portes de la classe de la petite section et une des portes de la salle polyvalente ne se fermaient plus. Nous avons fait intervenir une société afin de réparer ces deux portes rapidement et sécuriser nos locaux.

# Le « Pigeonnier »

Attention à vos yeux, notre « PIGEONNIER » est terminé et force de constater qu'il en avait bien besoin.

La société a commencé par attaquer la toiture. La longueur des travaux s'explique par la difficulté de remplacer une toiture circulaire. En effet, chaque tuile doit être découpée. Le coq a été rénové gracieusement par l'Orfèvrerie d'ERCUIS. Ensuite, il a fallu s'attaquer à la maçonnerie et refaire complètement le rejointement des pierres où à certains endroits, il n'existait plus.

Sur ce projet, la commune a obtenu des subventions au titre de la DETR et de la DSIL pour montant total de 21 449 €. Nous tenons à leur renouveler nos remerciements pour aider les communes comme ERCUIS à la rénovation de leur patrimoine.







Avant



**Après** 



# La réfection de la chaussée

Comme chaque année, la Municipalité est attachée à rénover les trottoirs.

# Rue Bégonias



Avenue des Roses



Rue du Vexin





# Le portail du Centre de Loisirs

Nous avons installé un deuxième portail au Centre de Loisirs. Il est nécessaire pour l'intervention des services techniques notamment pour la tonte. Jusqu'alors, nous passions sur la parcelle d'un administré avec son accord ou par l'intérieur du centre pour pouvoir avoir accès à l'arrière du centre et tondre.



# PROJETS INITIÉS

# Le nouveau site internet de notre commune arrive!



Le nouveau site internet d'ERCUIS est en phase de préproduction :

- Le visuel est choisi,
- La structure est définie,
- Le chargement des documents est en cours.

Nous avons constitué une équipe dont le rôle sera de tenir le site à jour.

- Veille active sur les informations utiles,
- Chargement des documents (Procès-verbaux bulletins municipaux, arrêtés...),
- Actualisation des évènements dans notre commune,

L'expérience du passé a démontré la difficulté de disposer d'un site performant, attractif et à jour.

L'équipe qui aura la charge de ce « challenge » est :

- Bruno FORGET Adjoint
- Aude LACOUR Conseillère Municipale
- Angélique ROUSSEAU Conseillère Municipale
- Jessica BEYSSAC Responsable des services

Fin juin, une formation assurée par notre prestataire ADICO aura lieu afin de nous donner les informations nécessaires au maintien de notre site,

Ensuite...



# Pack d'accueil pour les nouveaux arrivants

Le contenu de ce pack d'accueil est prêt.

Reste à imprimer le dossier.

Ce sera, effectivement, un dossier comprenant toutes les informations dont un nouvel habitant peut avoir besoin en arrivant dans notre commune.

Un dossier est plus pratique qu'un livret pour la mise à jour :



- Le dernier bulletin municipal sera inséré,
- Le procès-verbal du dernier Conseil Municipal y figurera,
- Les numéros de téléphone, les adresses seront actualisées régulièrement,

**F** 

Ce pack d'accueil sera remis aux nouveaux arrivants en mains propres.

Cela donnera l'opportunité à un représentant de la municipalité de souhaiter la bienvenue dans notre village.

Régulièrement, le Conseil Municipal organisera un « Pot d'accueil » en mairie afin que les nouveaux arrivants fassent connaissance avec l'équipe administrant la commune.

Vous avez une suggestion ? Faites m'en part (brunoforget60@gmail.com)

# PanneauPocket, l'actualité d'Ercuis directement dans votre poche!

À ce jour, 403 smartphones ont téléchargé l'application PanneauPocket.

Cela représente 53 % des foyers de notre commune

C'est un score « honorable » ... mais insuffisant!

Cela signifie que de nombreux foyers et plus de 1000 habitants d'ERCUIS n'ont pas saisi l'opportunité d'être informé en temps réel d'informations, d'évènements dans notre commune.

Des exemples ?









Vous pouvez, dès maintenant, télécharger cette application : L'essayer, c'est l'adopter!

Pour cela, il faut vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGallery) et de lancer le téléchargement de l'application « PANNEAUPOCKET ».

Il vous faut ensuite indiquer « ERCUIS » dans la barre de recherche et cliquer sur le petit cœur à droite afin d'ajouter ERCUIS à vos favoris.

# Alors, n'attendez pas Soyez connectés, soyez informés !

# L'extension du Groupe Scolaire

En ce qui concerne l'avancement des travaux pour l'agrandissement du groupe scolaire, le maitre d'œuvre Gerard BLANCHARD, dès l'obtention de la totalité des subventions qui ne saurait tarder, va lancer la consultation des entreprises, appel d'offres d'une part, d'autre part faire procéder à la démolition du vieux bungalow!

Cette phase sera des plus spectaculaire car ce bâtiment contenant de l'amiante devra être décortiqué avec toutes les recommandations et précautions en usage dans un tel cas : bâchage total, habits de protections, masques respirateurs, bacs décontaminant etc...

Ce sera « STAR WARS sur ERCUIS ».

Ces opérations se feront sur les congés d'été, ne créant ainsi, aucun désagrément pour les enfants. La construction proprement dite devra, s'engager en septembre.

Il faut noter que la commune a déjà obtenu l'accord pour les subventions suivantes :

Régionale pour un montant de 150 000 €
 Départementale pour un montant de 170 000 €

Nous sommes dans l'attente de notre passage en commission pour les subventions DETR et DSIL demandées respectivement à hauteur de 140 000 € et 64 368 €.

# Cimetière

Cette année, nous allons continuer les reprises de concessions dans le cimetière et créer l'allée centrale ainsi que borner les allées intermédiaires. Ce qui permettra de pouvoir organiser notre cimetière conformément au plan réalisé par le géomètre.

# Visite du sénateur Edouard COURTIAL.



Le 08 mars 2021, nous avons eu la visite du Sénateur Edouard COURTIAL. Monsieur le Maire a eu le plaisir de l'accueillir en mairie en compagnie de la première adjointe Christiane VAN BOXTAEL.

Ils ont ainsi pu évoquer tous les projets de travaux, avec le Sénateur, lui parler des demandes de subventions, et des espérances de la commune. Cela a donné l'occasion de lui rappeler l'attente communale au sujet du centre de vidéo surveillance à BEAUVAIS, de cette loi qui bloque la possibilité de le mettre en

fonction.

Cette proposition de loi vise à renforcer le continuum de sécurité au travers de plusieurs thématiques :

- Accompagner la montée en puissance des polices municipales et élargir leur champ d'action.
- Mieux structurer le secteur de la sécurité privée,
- Moderniser et renforcer les moyens d'action des forces de sécurité, notamment en leur donnant les moyens de mieux tirer parti des nouvelles technologies de captation des images et en renforçant leur protection.

Cette loi a, depuis la visite du Sénateur COURTIAL, été adoptée et nous sommes donc en tant que village pilote raccordé avec le centre de surveillance où il y a des intervenants 24h/24 et 7j/ 7 derrière leurs écrans, menant une surveillance constante (Loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 parue au JO n° 120 du 26 mai 2021).

Ils sont à même d'intervenir auprès de la Gendarmerie pour leur signaler des méfaits qu'ils viendraient à constater.

# Le carrefour angle calvaire et rue du préau



Le carrefour angle rue du Calvaire et rue du Préau posait quelques problèmes, des travaux ont été entrepris afin de réduire l'avancé de ce carrefour tout en gardant le passage piéton.

Il reste uniquement la signalétique au sol du passage piéton.

# L'étude concernant la réfection de la voirie et chaussée du carrefour allée des violettes – rues du puits du val et le Haut de la ruelle de Creil

Ça y est l'étude est lancée enfin ! Tant attendu par les habitants de cette rue, la commune a mis en place l'étude avec l'ADTO pour commencer à préparer les dossiers de demandes de subventions et tout l'administratif.

La municipalité a pour ambition de commencer les travaux au premier semestre 2022.

Il vous sera communiqué dans les prochains bulletins l'avancée de ce projet.

Restons encore un peu patient avant de voir une voirie refaite à neuf.

# PROJETS À COURT TERME

# Le stationnement



Le stationnement pose toujours problème à ERCUIS, nous devons faire face aux stationnements gênants voir abusifs.

C'est la raison pour laquelle la Police Municipale est intervenue sur la commune afin de faire cesser les stationnements abusifs et procéder aux retraits des épaves.

Une étude est en cours d'élaboration afin d'établir un plan de stationnement. La municipalité ne manquera pas de revenir vers vous dans le but de connaître vos problématiques en matière de stationnement et trouver une solution pérenne.

# La Police Municipale



### « BONJOUR, C'EST LA POLICE »

Enfin ça y est, les stationnements illégaux sur ERCUIS vont être verbalisés par la Police Municipale. Il vous avait été expliqué le partenariat que nous avons signé avec la ville de CHAMBLY par le biais du SIVU.

Les stationnements sur les trottoirs, ainsi que gênants ou dangereux seront sanctionnés et voir les véhicules mis en fourrière. Vous devrez les récupérer à la fourrière JORY à ESCHES, moyennant une amende de libération.

Rentrez vos véhicules dans vos garages, « *Je ne peux pas, j'ai plus de place*. », videz-les s'ils sont pleins de cochonneries.

Dans la grande rue, garez-vous sur le parking de l'avenue de la gare il est sécurisé par une caméra. Dans les immeubles des Marronniers, utilisez les parkings intérieurs.

Attention, en cas de problème, il faudra appeler la Mairie d'ERCUIS et non la Police Municipale de CHAMBLY.

# Réunions de quartiers

Nous avions souhaité mettre en place des réunions de quartiers en début de mandat, mais la pandémie passant par là avec son lot de confinement et autres restrictions, vous vous doutez bien que cela ne fût pas possible.

Mais nous continuons d'attacher une grande importance à ces réunions qui nous permettrons de débattre, sereinement, avec vous, nous amenant ainsi à pouvoir, soit vous expliquer nos réalisations, nos idées d'aménagement pour tel secteur de votre quartier, ou soit, pour recevoir vos demandes et vos questions

Pour rappel, le maire a souhaité diviser notre commune en quatre, avec des adjoints responsables de chaque quartier ainsi vous retrouverez :



Quartier n°1 - Bruno FORGET

Réunion prévue le **Jeudi 16 septembre 2021** à 20h30

Quartier n° 2 - Christiane VAN BOXSTAEL

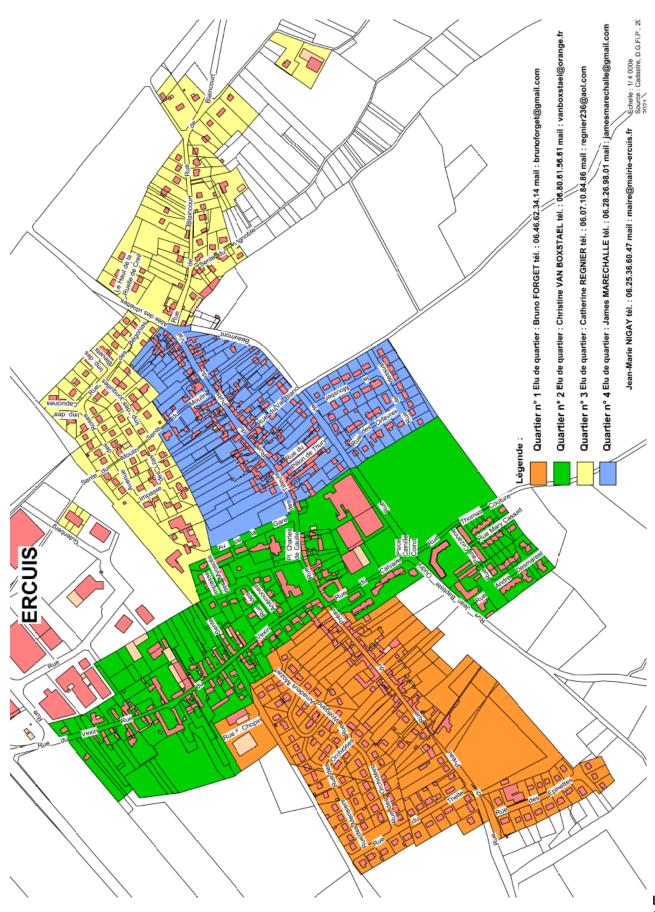
Réunion prévue le **Samedi 18 septembre 2021** à 10h30

Quartier n°3 - Catherine REGNIER

Réunion prévue le Mardi 21 septembre 2021 à 20h30

Quartier n°4 - James MARECHALLE

Réunion prévue le **Mardi 14 septembre 2021** à 20h30



# BIEN VIVRE ENSEMBLE

# Crottes de chien

Comme évoqué dans le dernier bulletin, il est fréquent de voir la nuisance, visuelle comme olfactive. Nous souhaiterions sensibiliser les propriétaires à ramasser les déjections de leurs animaux.

### N'ATTENDEZ PLUS QU'IL RAMASSE À VOTRE PLACE!





De plus, le stade de foot et le stade de jeux d'entrainements accueillent notamment nos équipes de foot du plus petit au plus grand mais aussi les enfants de l'école primaire qui font du sport. C'est pour cela qu'il est également demandé aux propriétaires canins de ne pas laisser leurs animaux faire leurs besoins sur la pelouse.

Il est rappelé que les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux à l'exception de ceux qui se trouvent au niveau des passages pour piétons.

En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- Les voies publiques,
- · Les trottoirs,
- · Les espaces verts publics,
- Les espaces des jeux publics pour enfants y compris le stade!

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

# Les Gens du Voyage

es gens du voyage ont épargné notre stade cette année, mais ce sont installés à deux reprises sur le domaine communal.

Nous avons conclu un accord avec Madame la Préfète Corinne ORZECHOWSKI pour autoriser l'intervention des forces de l'ordre rapidement et ce depuis le début des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage situé à CHAMBLY.

Les gens du voyage ont quitté la commune sous 4 jours et nous remercions Madame la Préfète de son soutien.

# Désherbage devant chez soi

Nous avons déjà communiqué sur les dispositions prises par le gouvernement concernant l'utilisation des produits utilisés par les collectivités (et de ce fait, les Municipalités) pour l'entretien des espaces verts.

Ces dispositions font référence à la Loi « Labbé », visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

♦ Cette loi stipule que les collectivités ont interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires sur :

- Les espaces verts, forêts, voiries, promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.
- Les lieux récréatifs ou sportifs pour les enfants.

# Qu'est-ce qu'un « Produit phytosanitaire » ?



⇔C'est un produit utilisé pour traiter les végétaux, par exemple contre des <u>maladies</u> ou des insectes.

Il peut prendre la forme d'<u>antiseptiques</u>, d'<u>herbicides</u>, d'<u>insecticides</u>, de certains <u>engrais</u>, etc. C'est ce que l'on nomme communément des « <u>Pesticides</u> ».

Sans remettre en cause, le bien-fondé de cette loi au regard de la planète, des riverains et des employés communaux qui entretiennent les espaces verts, certaines contraintes en découlent!

- Repousse plus rapide de certains végétaux
- Désherbage manuel nécessaire
- Nécessité d'appréhender différemment le développement de nos espaces verts

Nous devons donc, ensemble, **changer la vision** que nous avons de nos espaces verts et être « acteurs » :

♦Pour la majorité d'entre nous, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien et procure une impression négative (Les « mauvaises herbes »).

Nous devons donc **changer notre perception** afin d'accepter la présence d'herbes ainsi qu'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

♥Le personnel qui travaille au service des espaces verts doit être formé à utiliser/réutiliser des outils utiles au désherbage sans produits chimiques :
Binette, balayeuse mécanique, grattoir, brûleur thermique, houe, outil de griffages...

♦ Chaque administré doit prendre en charge l'entretien du trottoir devant chez lui : Cela doit, au-delà du fait que cela fait partie des obligations des riverains (au même titre que lorsqu'il y a de la neige ou du verglas), démontrer un signe fort de la prise de conscience de chacun, que nous devons, ensemble, œuvrer pour la protection de notre environnement et l'avenir de notre planète.

Notre volonté est d'inscrire notre village dans une démarche de sauvegarde de notre planète. Mais au-delà d'une volonté, d'une prise de conscience il faut des actes : Des actes aujourd'hui pour notre planète de demain !



# **Engageons-nous**



# **Opération « Hauts-de-France propres »**



L'opération Hauts-de-France Propres aura lieu les 10, 11 et 12 septembre 2021 (le 10 septembre étant réservé aux scolaires).

La commune d'ERCUIS organisera un ramassage. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie pour participer au ramassage de déchets au bord des chemins communaux, en forêt, en ville ou à la campagne.

Ensemble, nettoyons la nature!

# **Opération Tranquillité Vacances OTV**

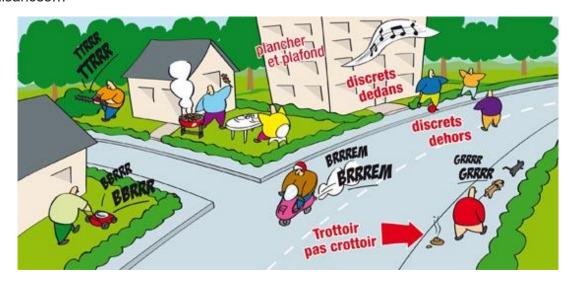
Vous partez en vacances, partez soulagé, la Gendarmerie surveille.

Ce dispositif permet de demander à la Gendarmerie de surveiller son domicile durant les vacances.

Pour ce faire, il suffit de se présenter en gendarmerie avec le formulaire Opération Tranquillité Vacances qui est disponible en mairie, sur internet ou à la gendarmerie.

# Vivre dans son village dans le respect de chacun

Le retour des beaux jours et la fin du confinement annoncent aussi le retour des motos cross, quads et d'autres engins motorisés roulant à toute vitesse dans le village en toute imprudence. Conscient de la dangerosité d'un tel comportement, la municipalité a alerté la gendarmerie afin de renforcer les contrôles de ces jeunes et de toutes autres personnes responsables de nuisances...



# Tri sélectif

L'année 2021 voit en effet se répercuter sur le coût des collectes l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui engendre une augmentation de 5 euros à la tonne d'Ordures Ménagères incinérées, l'augmentation du coût d'exploitation du Centre de Valorisation et d'incinération où sont incinérées les Ordures Ménagères, du coût d'exploitation des quais de transfert et l'évolution générale des prix.

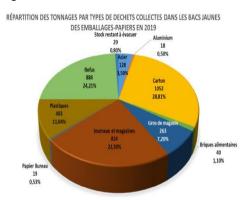
S'ajoute à ces augmentations, le double traitement de nos déchets engendré par le taux de refus de 24% des bacs jaunes qui ne pourra baisser qu'avec une implication de tous dans le tri quotidien des déchets et la diminution de % du prix de la revente des matériaux (papier, carton, verre) dû à la crise économique et sanitaire mondiale.



Le graphique représente les tonnages d'emballages et papiers graphiques en sortie du centre de tri ainsi que le pourcentage qu'ils représentent

La mise en place de l'extension des consignes de tri a permis d'améliorer la quantité d'emballages et papiers collectés qui est passé de 52 à 61kg/hab/an

2965 Adhésifs Stop-pub apposés sur les boites aux lettres, soit une augmentation de 18% par rapport à 2017 ont permis d'éviter de jeter 38.5 tonnes de papiers.



	Tonnages collectés en porte à porte et apport volontaire en 2019 et 2020					
	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages papiers	Encombrants	Déchets végétaux	Verre PàP et AV	Total
2019	14532	3690	298	5178	1650	25347
2020	14658	3988	371	6015	1791	26822
Tonnages supplémentaires	126	298	72	837	141	1474
Variation 2019/2020	1%	8%	24%	16%	9%	6%

**Covid 19 –** Impacts sur les quantités de déchets collectés

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de covid-19. Les différentes mesures ont impacté les quantités de déchets à traiter.

# LE COIN DES « ASSOS »

# Articles rédigés par le corps associatif

# LE CLUB DE L'AMITIE

Le Club de L'Amitié est fermé depuis le début de la Pandémie nous espérons ouvrir pour début septembre 2021 avec les directives qui nous serons données par la Fédération.

Tous les Adhérents devront se réinscrire.

Nous avons le projet d'ouvrir une section de « jeu d'échecs » avec des cours pour les débutants.

Nous envisageons de faire notre repas annuel dansant un samedi après-midi fin novembre ou début décembre.

Notre rencontre de Noël se fera comme d'habitude avec notre goûter et chansons de Noël avec des remises de cadeaux à tous les adhérents avec le Père-Noël.

Nos activités se feront toujours les mardis 1 semaine sur deux à partir de 14 h à la salle polyvalente.

Pour tout renseignement, voir notre page Facebook Club de l'amitié ou contacter Edwige Dubois (06 70 46 46 56) ou Juan Guerrero (06 68 32 93 48)



# LA GARE (LOISIRS CRÉATIFS)

L'association La Gare (loisirs créatifs) - mosaïque - peinture sur soie - peinture sur bois) cherche un nouveau bureau pour la rentrée de septembre.

Pour tous renseignements contacter: 07.87.78.71.77.

# Association Espace Yoga

L'association Espace Yoga a vu le jour en 2017 à Ercuis avec une dizaine d'adhérents, aujourd'hui l'association compte 32 membres et des cours sont ouverts dans une autre commune : Alors un grand merci à tous!

Le yoga rencontre un vif succès également sur le plan national. Selon une étude récente huit millions de personnes font régulièrement du yoga en France, soit une augmentation de 300% en 10 ans.

Seriez-vous prêts à tenter l'expérience ?

Que vous soyez débutants ou plus expérimentés les cours sont accessibles à tous, ils sont axés sur la coordination des Inutile d'être « souple », « zen », « agile » Venez comme vous êtes! Il vous suffit d'avoir envie!

Afin de vous offrir toute l'attention et l'espace nécessaires, les cours sont limités à 10 personnes.

mouvements ( $\bar{a}sana$ ), et de la respiration (ho ranayama) pour vous conduire à la détente.

Depuis 2 ans notre mode de vie est bousculé! Pour ne plus se laisser submerger par les émotions négatives, le yoga est particulièrement bénéfique. Bien plus qu'une pratique physique , il s'inscrit au plus profond de nous.

aussi apprendre à se dépasser, donner une autre dimension à sa vie quotidienne! Quel que soit votre besoin, qu'il soit

# «Le yoga est l'art d'être chez soi en soi 1»

Espace Yoga

Lundi: 17h-18h30 / 18h45-20h15/

Rejoignez-nous à la Maison du village

Jeudi: 18h45-20h15 / 20h30-22h 20h30-22h

Début des cours le 13 septembre 2021 - Fin des cours le 30 juin 2022





# LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'année scolaire touche à sa fin, mais la bibliothèque reste ouverte pendant le mois de Juillet permettant à nos adhérents de venir chercher les livres qui agrémenteront le « farniente » sur la plage ou les passages pluvieux de l'été.



Durant le mois d'Août nous remettrons de l'ordre dans nos rayons et nos catalogues afin de vous 'accueillir dès le 1<sup>ER</sup> Septembre dans de bonnes conditions.

Nous espérons qu'à la rentrée scolaire toutes les classes du groupe scolaire puissent à nouveau se déplacer à la bibliothèque, permettant à chaque élève d'effectuer son choix de lecture en direct.

Nous profiterons de cette période estivale pour agrémenter certaines séries dédiées aux jeunes, notamment dans les domaines mangas et bandes dessinées. Ces ouvrages rencontrent un bel engouement auprès des jeunes lecteurs. Parfois en rupture de stock, par cet apport il sera plus facile de répondre aux différentes sollicitations.

Nous vous souhaitons un agréable été très ensoleillé et nous vous attendons nombreux à la rentrée de Septembre.

Et sachez que si certaines personnes en quête d'occupation souhaitaient intégrer notre duo, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Edwige et Marie-Claire



# ENTENTE SPORTIVE DU THELLE - CLUB DE FOOTBALL D'ERCUIS



# AFPE - Association Franco Portugaise d'Ercuis



Les vacances arrivent à grand pas et par la même occasion celui de la fin de l'« année associative » qui s'achève non sans d'important chamboulements.

En raison du contexte sanitaire, l'association n'a pas pu hélas reprendre les cours de danses folkloriques et par la

même occasion et ce à contrecœur toutes nos représentations ont été annulées et/ou reportées à l'année prochaine.

Quant aux cours de portugais, ils ont été maintenus non en présentiel comme on l'aurait tant souhaité mais à distance en visio. Ce mode de fonctionnement a beaucoup impacté la plupart de nos adhérents.

En attendant la rentrée prochaine que nous souhaitons meilleure pour la vie de notre association, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Les inscriptions et/ou réinscriptions sont ouvertes !!

Nous espérons à des jours meilleurs et retrouver rapidement tous ces moments de convivialité que l'association aspire tant.

Bonnes vacances à tous et prenez soin de vous.





Renseignements:
Tél: 07.67.96.18.54 - afpercuis@hotmail.com

Facebook : Afp Ercuis

# **ZOOM SUR...**

# La Fouine



### **UNE FOUINE DANS LE GRENIER?**

Bien qu'elle puisse engendrer quelques désagréments, la Fouine est, comme toute espèce, indispensable à l'équilibre naturel. En outre, elle se nourrit de rongeurs et de fait, représente un auxiliaire très efficace dans la lutte contre la pullulation des rats.

### Est-ce bien une Fouine?

Quelques indices peuvent nous aider à nous en assurer : des déplacements caractéristiques (courses poursuites, bonds...), des bruits (cris, grattements...) et des crottes torsadées.

# Comment l'éloigner ?

Il faut procéder pendant l'automne et l'hiver, car dès mars les femelles mettent bas et la petite famille habitera dans son nid douillet jusqu'en juin. Commencez par repérer les accès empruntés par l'animal (un espace de 7 cm de diamètre suffit). Bloquer tous les accès, sauf un. Posez du répulsif dans le gîte de l'animal et sur les différents lieux de passage. Observez, écoutez, pendant les 48h qui suivent. Une fois que vous êtes certain que la fouine n'est plus là, bloquez le dernier accès.

### Et après ?

Quand on a réussi à éloigner une Fouine, il se peut que ce ne soit que temporaire, car un endroit favorable est toujours susceptible d'être réoccupé. Pensez bien que la Fouine est un animal sauvage qui, tout comme le hérisson, fait partie de la biodiversité.

# Le Hérisson

### Comment aider le Hérisson?

Ce petit animal nocturne et discret contribue à la bonne santé des jardins. Ce dernier se nourrit d'insectes, de limaces, d'escargots et autres bestioles qui mangent nos plantations. Menacé par l'arrivée des produits sanitaires dans les jardins (anti-limaces, pesticides, herbicides), la disparition des haies et le développement des axes routiers, le Hérisson est aujourd'hui une espèce fragile.



Pensez à lui avant d'entreprendre des travaux ! Tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, râteau, ... tous ces outils peuvent lui être préjudiciables. Avant d'utiliser votre fourche pour retourner un tas de déchets verts, vérifiez qu'un hérisson n'est pas caché dessous. Idem avant de brûler des broussailles ou de déplacer un tas de bois.

**Evitez les pièges!** Les boîtes de conserves vides, les filets de protection, les piscines ou les fosses non protégées sont de véritables pièges dont il ne peut se dégager seul. Placez une planche dans votre piscine ou bassin (vide ou plein).

Attention au nourrissage! Ne donnez pas de lait ni de pain aux hérissons. Ces produits entraînent des diarrhées mortelles chez ces animaux.

# **BON A SAVOIR**

# LES ELECTIONS

Cette année, deux scrutins ont lieu les élections départementales et régionales.

Initialement prévues en mars 2021, les élections départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021 en raison de l'épidémie de COVID 19.

Le bureau de vote a donc été déplacé à la salle polyvalente en remplacement à la maison du village.

# LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

### Le rôle du département concerne entre autres les domaines suivants :

La gestion des routes départementales et des nationales d'intérêt local,

La construction et l'entretien des collègues, L'aide sociale,

Le SDIS (les sapeurs-pompiers),

Les musées départementaux,

Le développement local,

### **QUAND?**

Elles ont remplacé les élections cantonales depuis la loi n°2013-403 du 17 mai 2013. Les premières élections départementales ont été organisées en mars 2015. Elles ont lieu tous les six ans.

### **POUR ELIRE QUI?**

Pour élire la totalité des conseillers départementaux.

### **POUR COMBIEN DE TEMPS?**

Ils sont élus pour 6 ans.

# QUI SONT LES CONSEILLIERS DÉPARTEMENTAUX ?

Depuis la loi du 17 mars 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux.

Ils forment l'assemblée qui dirige le département : le Conseil Départemental (ex-conseil général).

### **QUI PEUT VOTER?**

Pour voter, il faut :

Être de nationalité française,

Être âgé de 18 ans révolus,

- Jouir de ses droits civils et politiques,
- FÊtre inscrit sur les listes électorales.

# **QUI PEUT ÊTRE ÉLU?**

Pour être éligible, il faut :

- Étre domicilié dans le département ou y être inscrit au rôle d'une des contributions directes (y payer ses impôts),
- Être de nationalité française,
- Étre électeur, c'est-à-dire être inscrit sur les listes électorales.
- Avoir 18 ans révolu au moment des élections

# **LES BINÔMES**

Les candidats se présentent en binôme, composé d'un homme et d'une femme. Leurs suppléants doivent aussi constituer un binôme de sexe différent.

### **QUEL MODE DE SCRUTIN?**

Les élections départementales sont organisées au mode de scrutin binomial à 2 tours.

#### Pour être élu au 1ier tour, un binôme doit recueillir

La majorité absolue (50% des votants + 1 électeur) + Le ¼ des électeurs inscrits

Si aucun binôme n'est élu au 1ier tour, un 2ième tour est organisé

<u>Pour être élu au 2<sup>ième</sup> tour</u>, un binôme doit avoir recueilli, au 1<sup>ier</sup> tour au moins 12.5% des électeurs inscrits pour pouvoir se présenter au 2<sup>ième</sup> tour.

Le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions.

Pour être élu au 2<sup>ième</sup> tour, la majorité relative suffit

#### LES ELECTIONS REGIONALES

#### Le rôle de la région concerne entre autres les domaines suivants :

- L'emploi et formation,
- Feducation (lycées) et enseignements supérieurs,
- Sport et culture,
- Les transports et les ramassages scolaires,
- QUAND?

Les dimanches 20 et 27 juin 2021.

#### **QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT?**

Pour être candidat, il faut :

- Être inscrit sur une liste électorale.
- Jouir de ses droits civils et politiques,
- Avoir 18 ans révolus,

- Economie innovation et tourisme,

L'aménagement de son territoire,

- Agriculture, forêt et Pêche,
- Santé

#### **POUR QUELLE DURÉE?**

6 ans

Etre domicilié dans la région ou y payer au moins l'une des quatre taxes directes locales.

#### Le candidat ne peut se présenter que :

- ⇒ Sur 1 seule liste
- ⇒ Et dans 1 seule région

#### LES LISTES SONT-ELLES PARITAIRES?

Oui. Elles sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe

#### **QUI PEUT VOTER**

Pour voter, il faut :

- Être de nationalité française,
- Être âgé de 18 ans révolus,
- Jouir de ses droits civils et politiques,
- Être inscrit sur les listes électorales.

#### QUEL EST LE MODE DE SCRUTIN?

#### 1ier tour

Si 1 liste obtient la majorité absolue

☼ Bénéficie d'une prime majoritaire ⇒ 25% des sièges à pourvoir Les autres listes (ayant obtenu au moins 5% des suffrages) Bénéficie d'une prime mase repartissent les autres sièges à la proportionnelle.

#### SI aucune liste n'obtient + de 50 % des voix



#### 2ième tour

SEULES les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1<sup>ier</sup> tour peuvent se présenter.

#### La liste en tête

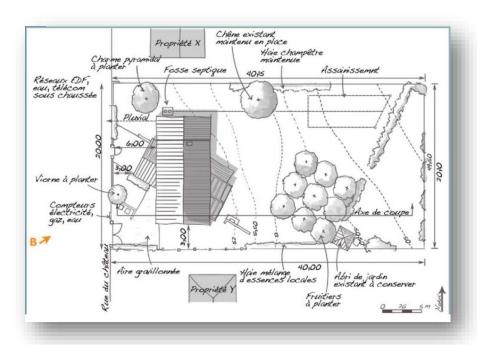
- ➡ Bénéficie d'une prime majoritaire ⇒ 25% des sièges à pourvoir Les autres listes (ayant obtenu au moins 5% des suffrages)
  - Bénéficie d'une prime mase repartissent les autres sièges à la proportionnelle.

## L'URBANISME – PLANS DEMANDÉS PAR LES INSTITUTIONS

Vous êtres nombreux à faire des dossiers de demandes préalables de travaux ou de permis de construire. Et nous pouvons constater qu'à chaque demande, notre service instructeur, la Thelloise nous adresse des incomplets.

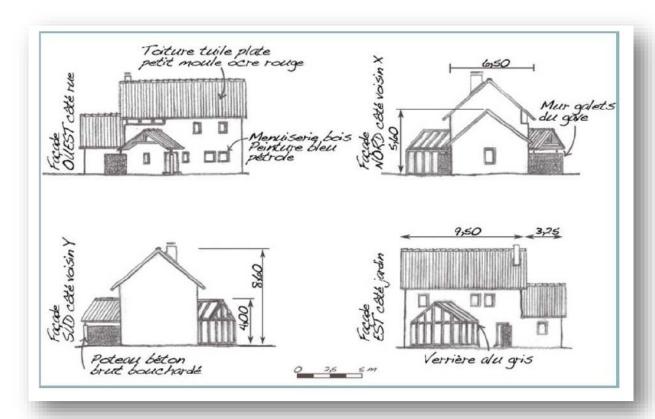
C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de vous aider et de vous montrer des types attendus.

- Le Cerfa doit être complété dans son intégralité.
- Le plan de masse : il présente le terrain dans sa totalité. Ce plan doit être côté et à l'échelle





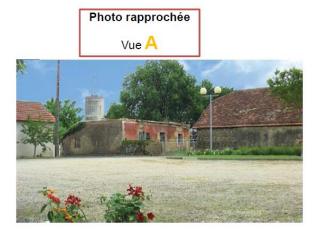
Le plan des façades et des toitures avant et après travaux. Il doit être côté et à l'échelle. Il permet d'apprécier l'aspect extérieur du bâtiment et est précisé la nature et la couleur des matériaux et leur localisation, les dimensions des différents volumes de la construction, les détails architecturaux : cheminée, capteurs solaires, pierres apparentes.



Le document graphique d'insertion, il permet d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain



Les photographies permettant de situer le terrain respectivement dans l'environnement proche et dans le paysage lointain.



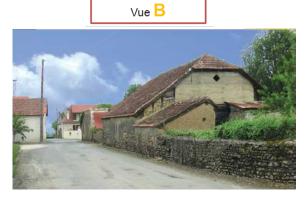


Photo éloignée

## LE PASS'PERMIS CITOYEN

La commune d'ERCUIS est inscrite sur les listes des collectivités accueillant les Pass'Permis Citoyen.

Ce dispositif, innovant et unique en France, permet aux Oisiens de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

Le Pass'Permis Citoyen est une aide financière de 600€, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil Départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans révolus.

Désormais, il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée.

Cette expérience permet de faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire tout en s'appuyant sur la réciprocité des droits et des devoirs.

## TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

« Pour Ercuis, tout simplement »

#### Hommage à Christian Bodart

Qu'il nous soit permis, ici, de rendre hommage à notre colistier Christian, qui nous a quittés le 11 février dernier. Il avait rejoint notre groupe, dès sa constitution, afin d'apporter toute son expertise et son expérience à notre projet municipal.

Nous voulons saluer ici son action en faveur de la restauration de l'église de notre village. En effet, dès son arrivée à Ercuis, il s'était pris de passion pour ce bâtiment chargé d'histoire et de mémoire. Comme l'a très bien dit le père Antoine, curé de la paroisse, «il voulait que l'église soit attractive, que les gens se la réapproprient, pour une simple visite, pour une méditation ou tout simplement une prière ».

Il avait mobilisé sa famille, notamment sa sœur pour la restauration de la statue de la Vierge, Monsieur Brochard pour rénover tout ce qui était cuivre ou laiton, les voisins et les amis pour l'entretien courant. C'est ainsi que l'on peut aujourd'hui admirer bougeoirs et candélabres, brillants dès que la lumière inonde la nef. Quand le conseil municipal décida de remettre l'installation électrique aux normes de sécurité, l'idée de compléter l'éclairage par une première tranche de chauffage a germé dans son esprit et c'est tout naturellement que Christian a sollicité l'autorisation de la mairie et du Diocèse pour lancer



une souscription afin d'aider au financement du matériel. À ce jour, notre église a retrouvé de son éclat et de son attractivité. Puisse-t-elle revivre quelques dimanches par an, pour que tous ces efforts ne restent pas vains.

Merci Christian, reposez en paix.

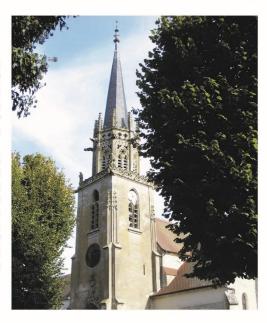
Nous nous souviendrons de vous avec émotion et votre nom restera attaché à l'église Saint-Nicolas d'Ercuis en temps que bienfaiteur.

## ■ Et si on parlait d'histoire ?

Fidèles à notre souhait d'évoquer notre histoire dans les publications municipales, et pour donner une suite à l'intérêt que notre ami Christian a porté à notre église, nous profitons de ces pages auxquelles nous avons accès pour vous partager le fruit de nos recherches et de nos découvertes sur ce sujet.

Les belles pages de la vie d'Ercuis appartiennent à tous et valent d'être rappelées, d'être enrichies aussi : n'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour nous faire part de votre savoir, de vos remarques, pour partager vos sources documentaires, textes ou images récentes ou anciennes (nombreux sommes-nous à apprécier les vieilles cartes postales!). Nous relaierons ces connaissances au fil des pages évoquant notre patrimoine. Bonne lecture!

groupe.pourercuistoutsimplement@gmail.com



## En ces temps là...

Avant d'être connue sous ce vocable de Saint-Nicolas, notre «église» fut une chapelle dédiée à la Vierge Marie que l'on doit à **Guillaume d'Ercuis**.

Il «fit bâtir à Ercuis un mestre manoir avec une chapelle (1292-1293) dont il fera don à l'Abbé de Ste Geneviève de Paris». Le «manoir d'Ercuis» était donc suffisamment important pour nécessiter l'adjonction d'une chapelle, qui ne tarde pourtant pas à paraître insuffisante et Guillaume d'Ercuis «fit construire une plus belle chapelle, en 1300», en lien semble-t-il (ou avec la bénédiction?) d'une «Confrérie Catholique». Nous n'avons pas trouvé plus de précisions sur cette Confrérie mais cela ancre bien l'origine de notre église, initialement donc dédiée à la Vierge Marie, à la période médiévale.

La première pierre de la seconde chapelle est ainsi posée le 26 septembre 1300 et les travaux durent plusieurs années, sous la direction de maître Aufons de Villiers, maçon des environs. De nos jours il n'en reste probablement qu'une partie, visible sur le mur du bas-côté droit de *l'église, qui « se distingue par ses ornements des monuments religieux alentour ».* 

## Mais qui était Guillaume d'Ercuis?

Né vers 1250 - 1260, mort vers 1315, il est le fils de Guillaume d'Ercuis (1240-1302), écuyer, et d'Hersende. Sa famille tire son nom d'une seigneurie du nom latin d'Arquetum, en vieux français Arcuys ou Erquez, anciens noms d'Ercuis, et son existence est établie par de nombreuses chartes du fonds de Sainte Geneviève (dossier Ercuis), conservées aux Archives de l'Empire. Elle paraît avoir fait partie, au XIIIe siècle, de la haute domesticité de la maison royale, et la fondation de la chapelle royale d'Ercuis, attribuée au fameux Guillaume d'Ercuis, précepteur de Philippe le Bel, lui a conféré une certaine célébrité. Les droits seigneuriaux de cette famille et leurs possessions territoriales étaient importants.

Guillaume d'Ercuis avait fondé plusieurs chapelles dans le diocèse de Beauvais, entre autres donc celle d'Ercuis, résidence de sa famille. Il avait acquis le terrain nécessaire à sa construction de son frère Jean d'Erquy, valet du roi, de sa soeur Jeanne d'Erquy et de son beau-frère Arnould d'Estrées St Denis : « une place contenant deux verges de terre tenant aux église et cimetière dudit Erquy, pour construire une chapelle, et environ quatorze toises acquises de deffunt Drocon de Foullenges et sa femme, relevant du fief duduit Me Guillaume d'Erquy, pour faire une allée par laquelle les chapelains puissent aller et venir à ladite chapelle ».

En faveur de cette dernière, il obtint du roi, et même du comte de Clermont (fils de Saint Louis, qui l'avait honoré de sa visite en son manoir en y passant la nuit du 20 août 1302), des terres, des redevances et le titre de Chapelle royale qu'il avait dotée à l'aide des libéralités du roi. Il obtint aussi pour elle du pape Clément V l'institution de deux chapellenies, mais il voulut augmenter encore et constituer sur de larges bases cette dotation, ainsi que le prouvent les nombreuses transactions qu'il fit non seulement avec ses parents, mais encore avec d'autres personnes, et dont la première remonte à 1290.

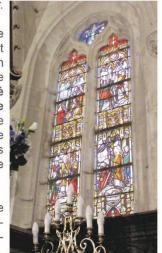
Son dévouement et sa reconnaissance envers le roi et la famille royale étaient sans bornes, et il en fournit la preuve dans les motifs donnés par lui de la fondation de cette chapelle : «il l'a établie, fondée et construite en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, du bienheureux Louis et de tous les saints, pour la prospérité du culte, pour le salut des âmes du testateur, de ses père et mère défunts Guillaume et Hersende, du roi Philippe qu'il instruisit et forma dans la science des lettres et de la reine Jeanne (de Navarre), du roi Philippe III, son père, qui mourut à Perpignan, et de la reine (Isabelle d'Aragon), sa mère, de leurs ancêtres, de tous les bienfaiteurs et prédécesseurs du dit testateur». Voilà pour les origines!

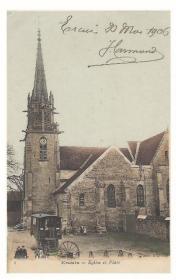
#### Le vocable de Saint Nicolas

La chapelle royale devint par la suite voisine d'un prieuré de l'ordre de saint Augustin, sous le titre de Saint-Louis, dépendant de l'abbaye Sainte Geneviève de Paris qui héritera des biens de Guillaume d'Ercuis. Le siège du prieuré était alors situé dans une ferme voisine de l'église actuelle, dont subsistent encore un porche et un pigeonnier.

Au fil du temps, l'édifice fit l'objet de réfections et d'agrandissements en fonction des besoins de la population, et placé sous le vocable de Saint Nicolas, dont de nombreux épisodes de vie sont retracés sur les vitraux qui entourent le choeur.

Aujourd'hui, l'église se distingue par un élégant clocher néo-gothique, bâti en façade.





Les angles des deux étages sont marqués de statues et gargouilles et sont couronnés par une haute flèche en charpente. Le transept et le choeur pentagonal sont empreints de la fin du gothique, de même que les fenêtres à réseau flamboyant. L'église a bénéficié ou subi - diverses restaurations sant la trace de différentes époques. Curieuse, la voûte

d'arête qui couvre la nef est digne d'intérêt, tout comme les restes des beaux vitraux. Outre ceux qui évoquent Saint Nicolas, «il y avait autrefois de magnifiques verrières, avec à droite un vitrail «au moine», représentant un moine de l'abbaye d'Ercuis portant en ses mains la chapelle dédiée à la sainte vierge». Les 3 petits vitraux du haut, en forme de cœur, sont d'ailleurs classés monuments historiques. L'autel à droite du choeur représente Marie, celui de gauche Sainte Anne. Ils ont eux aussi fait l'objet de restaurations au fil du temps.

#### Cloches et clocher

Un peu de mystère entoure la vie des cloches de notre église. On trouve trace dans les archives locales de plusieurs dates de baptêmes :

- » le 29 juin 1728 : **bénédiction de la petite cloche** nommée *Marie Estienne Marthe* par Etienne Gallet, marchand bourgeois de Paris et Dame Marie Marthe Cléret, son épouse.
- » septembre 1731: on trouve une première évocation de la bénédiction de la moyenne cloche nommée Marie Anne « par Guillaume Baude représentant Messire moine Defresnoy et par Catherine Caffin représentante de Dame Marie Anne Deschiens épouse de Messire Jean Baptiste Defrenoy »,
- » le 9 août 1739 on reparle de la même cloche, baptisée *Marie Anne* « par Eustache Thibault représentant Messire Jean Baptiste de Fresnoy et Marie Anne Martin représentant Dame Marie Anne Deschiens, son épouse ».

Retenons simplement que la moyenne cloche s'appelait à l'origine Marie Anne...

Combien de temps vécurent ces cloches là ? Car le 25 mai 1756, « Monsieur le marquis de Fresnoy n'ayant pas pu nous faire l'honneur de nous accompagner pour poser la première pierre du nouveau clocher

de notre paroisse de St Nicolas d'Ercuis, nous avons fait cette cérémonie assistés de Sieur Nicolas Potier, marchand fabriquant de poils de chèvre et avons signé tous les ouvrages du clocher entrepris ». Un nouveau clocher! Voilà peut-être ce qui explique le baptême des cloches du 29 juillet 1766 :

» bénédiction de la moyenne cloche nommée *Agathe Louise René* par messire René François de Gaudechart, mousquetaire de la seconde compagnie et Agathe Louise Defresnoy fille de Messire le chevalier marquis de Fresnoy, et de la petite, nommée *Anne Joseph* par messire Claude Joseph, seigneur de Moulincourt contrôleur général de l'artillerie et demoiselle Anne Françoise de Clermety, fille de Pierre de Clermety ancien mousquetaire de la 1ère compagnie.

## Mgr Pillon de Thury

Le curé emblématique de notre village, fondateur de l'orfèvrerie, a lui aussi en son temps beaucoup œuvré pour l'église. On le retrouve cité par exemple lors d'un - nouveau! - baptême des cloches le 3 août 1873; désormais, elles sont au nombre de quatre!

- » Charlotte Louise par Charles Marin Caron, ancien maire d'Ercuis et par Louise Geneviève Anastasie Coeuillet, son épouse ;
- » Louise Adelaïde, par Louis Hauchois propriétaire à Paris et par Adélaïde Vare, son épouse
- » Louise Emma, par Léon Debat maire de Crouy et par Emma Falion son épouse
- » Céleste Adrienne Julie par Mgr Pillon de Thury et Eugénie Dame Labbée de Cires les Mello.

Récemment, la municipalité a procédé à des travaux de renforcement du clocher qui leur permettent de carillonner encore en toute sécurité.

## Un autre Monseigneur

Savez-vous que notre église Saint Nicolas abrite la sépulture d'un autre ecclésiastique que notre célèbre Mgr Pillon de Thury ? Il s'agit de Mgr Guy Alouvry, Evêque de Pamiers, dont le nom est gravé sur une plaque au sol du bas-côté droit. En poste à Beauvais de nombreuses années avant d'être nommé dans l'Ariège, contemporain de Mgr Pillon, Mgr Alouvry a sans aucun doute été très proche du célèbre curé d'Ercuis dont le parcours, nous en reparlerons dans une prochaine édition, fut tout sauf monotone!

16 juin2021

ERIC NABONNE, ANNE FUSZ, DANIEL URCOURT, GENEVIÈVE ALLAIN

#### Sources documentaires :

Archives locales & départementales Archives et photographies : collections privées Notices web en libre accès

Précis statistique sur le canton de Neuilly en Thelle, L. Graves Histoire régionale département de l'Oise, A. Launay & Ch. Fauqueux Notice sur Guillaume d'Ercuis, H. Coustant d'Yanville

## LE CARNET

## **NAISSANCES**:

## <u>2021</u>:

- Livia, Rosa DOUGNAT née le 12 février 2021
- Raphaël, Christian, Marian SIEJA né le 30 mars 2021
- Maé **TERNEL** né le 20 avril 2021
- Célia GUILLERMOU née le 25 avril 2021



## **MARIAGES:**

## 2021:

- Maguette **TALL** et Sofiane **HAOUCHE** mariés le 27 mars 2021
- Audrey, Lucie **GORJU** et Alexandre, Sylvain **LEDYS** mariés le 17 avril 2021

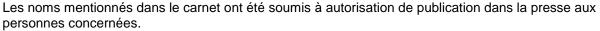


- Alexandre, Jean, Ernest **SCHER** et Bénédicte, Tina, Françoise **PAIN** mariés le 19 juin 2021
- Jenna **JOANNES** et Fabien **LAURENT** mariés le 19 juin 2021

## **DÉCES**:

#### 2021:

- Renée, Eliane MICHAUD née MONTREER décédée le 23 mars 2021
- Roland, Maurice GRAIRE décédé le 14 avril 2021
- Jacqueline, Maximilienne, Mauricette **VANDEN MAAGDENBERG** née **SERRAIN** décédée le 29 mai 2021



Les déclarations de naissances, mariages et décès depuis la dernière publication du bulletin municipal.



# À PROXIMITÉ

## L'ORFEVRERIE D'ERCUIS, depuis 1867 une usine dans son village

Ravagé en 1834 par un incendie, rien ne prédispose ce village en ruine à une vocation d'orfèvrerie.

Cette création est l'œuvre d'un homme, Adrien Céleste PILLON, nommé curé à ERCUIS en 1837.

Très rapidement, il redonne vie à sa paroisse, restaure l'église, crée une école, il fonde même un journal en 1855. Le succès de ce dernier lui permet



en 1867 d'établir à ERCUIS une SARL : « La Société de la PANTOGRAPHIE VOLTAIQUE », destinée à la fabrication d'objets d'art religieux.

Cette initiative va ramener à ERCUIS une prospérité, où la main d'œuvre afflue. Le succès de cette société vaudra d'ailleurs la révocation de Monseigneur PILLON en 1869.

Cependant, la PANTOGRAPHIE VOLTAIQUE ne cessera pas son activité en alliant l'orfèvrerie de table à l'orfèvrerie religieuse. De nombreux points de vente s'ouvrent en France et à l'étranger et l'activité se tourne définitivement vers une orfèvrerie civile.

ERCUIS se fait connaître partout en Europe et sur le pourtour méditerranéen.

C'est la Première Guerre Mondiale qui va mettre un frein à cette expansion, en raison des difficultés d'approvisionnement de matière première.

Mais en 1919, la fabrication reprend, et dans l'urgence une deuxième usine, est ouverte à CLICHY. L'effectif est alors de 600 personnes, pour l'ensemble de ces sites.

Un grand élan créatif et l'utilisation de la publicité pendant l'entre-deux-guerres, permet à ERCUIS de remporter de nouveaux marchés tels que, les équipements du Ministère de la Marine et du paquebot Normandie.



Pendant la Deuxième Guerre l'usine sera, de nouveau en arrêt. En 1945, la situation économique est très difficile, ERCUIS ne reste pas à l'écart de la lente reconstruction et vit alors sur son passé.

L'appartenance au Comité Colbert permet alors, à la marque ERCUIS d'équiper et de voyager sur les lignes de l'Orient Express, et d'équiper les plus beaux palaces.

A partir de 1980, le secteur de l'orfèvrerie est touché par plusieurs crises, diminuant, les volumes de production.

En 2021, l'Orfèvrerie ERCUIS est encore bien présente et continue son long chemin dans le monde du luxe, afin d'honorer les plus belles tables et les plus prestigieuses demeures, représentant ainsi, l'art de l'excellence et de la fabrication française.

Ercuis, connue dans le monde entier, au travers des arts de la table et des grands hôtels, restera encore très longtemps, l'une des plus belles manufactures historiques françaises.

## LE CAFÉ DU NORD

Quelques nouvelles du « Café du Nord », vous connaissez le café du « *ch'tiot COQ* » 62 rue des Tilleuls, fermé pour cause du décès de Jean-Pierre depuis août 2018. Il a été vendu et est en phase de rénovation.

Les travaux avancent doucement, nous avons pris connaissance des projets d'aménagement et nous nous retrouvons face à de belles promesses de réalisations.

Ainsi, nous trouvons un style qui reprend les codes connus du style industriel. Mais qui vient se révéler avec des notes plus douces pour redonner du chic à ce style trop brut.

La brique rouge se blanchit, les assises en cuir s'effacent pour laisser la place au velours chaud. Le noir et le blanc posent les bases pour investir les couleurs. Cette rénovation est l'occasion de la création d'une nouvelle identité en ces lieux chargés de souvenirs

Nouveau départ, nouvelle vie, nouvelle décoration, nouveaux aménagements.

Il y aura donc création de 3 zones :

- Petit espace épicerie fine et de produits locaux, point viennoiseries et pains.
- Un espace 'BAR'
- Une zone restauration, accessible aux différents moments de la journée.

Armons-nous de patience, nous pourrons boire notre p'tit noir bientôt!!



#### LES PRODUITS FERMIERS DU THELLE

Certains d'entre vous se demandent peut-être ce que contient le cabanon qui se trouve au niveau du rond-point de NEUILLY-EN-THELLE.

Voici donc une petite présentation des propriétaires et des produits disponibles à la vente.

« C'est la troisième génération de femmes qui exploite à MORANGLES et sur le territoire d'ERCUIS, l'histoire a commencé avec ma grand-mère en 1960 », puis c'est Mme Léger qui l'exploite depuis 1992, « depuis septembre 2020, j'accompagne ma mère pour la diversification en vente directe d'une partie de notre production à savoir les pommes de terre, une partie des courges et cette année nous élargissons notre production avec les carottes et les poireaux.

Nous travaillons en partenariat avec 3 exploitations voisines de 30 km de la ferme et proposons des fruits et légumes de saison en garantissant leur fraîcheur et leur proximité, Nous proposons également de la volaille et des colis de viande sur commande, afin d'élargir notre gamme de produits, nos clients pourront également trouver à partir du mois de septembre de nouveaux produits laitiers fermiers et un peu d'épicerie toujours produits dans la région, nous promouvons à notre échelle les produits locaux et valorisons tous nos partenaires producteurs. »

Si vous souhaitez acheter des produits frais vous pouvez vous rendre sur la route de CROUY-EN-THELLE au rond-point de NEUILLY-EN-THELLE.

Le point de vente est ouvert uniquement les mercredis et vendredis de 15h à 19h30 et le samedi de 10h à 13h.







A tous les professionnels qui interviennent au sein de notre village et qui souhaiteraient se faire d'avantage connaitre.

Nous vous proposons d'envoyer un mail avec vos coordonnées et toutes les informations concernant vos prestations à l'adresse suivante :

#### contact@mairie-ercuis.fr

Grâce à ces informations, l'équipe municipale alimentera le nouveau site internet de la commune afin de proposer aux Ercuisiens vos différentes prestations.

# NUMÉROS UTILES

Mairie d'ERCUIS	03 44 26 71 69	Préfecture de BEAUVAIS	03 44 06 12 60
Centre de Loisirs	09 60 44 93 24	Assistantes sociales	03 44 10 72 70
Groupe Scolaire Patrick Baudry	03 64 22 81 99	Conciliateur : Mairie de NEUILLY EN THELLE	03 44 26 86 66
Relais Assistantes Maternelles Communauté de Communes THELLOISE	03 44 26 99 50	Pôle emploi	39 49
La Poste d'ERCUIS	03 44 28 56 78	C.P.A.M	36 46
S.A.M.U	15	Caisse des Allocations Familiales	08 10 25 60 80 / 32 30
Sapeurs Pompiers	18	Perception de NEUILLY EN THELLE	03 44 26 71 72
Pharmacie de garde	32 37	Centre des Finances Publiques MÉRU	03 44 22 88 45
Gendarmerie de CHAMBLY	01 30 28 29 17	SUEZ ex Lyonnaise des eaux SUEZ Urgence	0 977 408 408 0 977 401 119
Ordure ménagères/déchetterie Communauté de Communes THELLOISE	03 44 26 99 50	ENEDIS (ex erdf) service clients ENEDIS urgence	0 969 324 324 0 972 675 060
Collecte des encombrants	0 800 853 416	Pass Thelle Bus - Oise Mobilité	0 970 150 150
	1		